

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un peuple - un but - une foi

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DES UNIVERSITES,
DES CENTRES UNIVERSITAIRES REGIONAUX (C.U.R)
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
(INSEPS)**

**Monographie pour l'obtention du
Certificat d'Aptitude aux fonctions d'Inspecteur de l'Education Populaire, de la Jeunesse et
des Sports**

THEME :

**DEVELOPPEMENT DU VOLLEY-BALL DANS LA
PROVINCE DU WOLEU-NTEM :**

**Analyses et perspectives (cas des élèves de
la commune d'Oyem)**

Dirigé par :
Mr Amadou Anna SEYE

2011 - 2013

Présenté et soutenu par :
Louis Joseph EKOME

DEDICACES

Je dédie ce travail de recherche à tous ceux qui, de près ou de loin me sont chers particulièrement :

- ✚ A la mémoire de mon défunt père Joseph **EKOME NGOMO** qui, rappelé auprès du PERE à la fleur de l'âge n'a pu voir l'homme que je suis devenu ;
- ✚ A la mémoire de ma défunte grande sœur Florence **NTSAME EKOME** que je regrette du fond du cœur qu'elle ne soit plus de ce monde, car j'aurai aimé lui offrir un présent grâce à mes propres moyens. Elle en aurait sûrement été fière ;
- ✚ Spécialement à ma « Vieille » Marie **MENGUE NDONG** qui n'a cessée de croire en mes capacités. Du fond du cœur, Merci Maman ;
- ✚ A ma belle sœur **Élisa** rappelée à Dieu la veille de mon voyage, qu'elle trouve ici mes sincères remerciements pour ses derniers conseils ;
- ✚ A mon épouse **Lydie**, mes enfants et petits enfants : mon ami « **Tout Petit** », ma ravissante « **Lago** » pour leur soutien moral et psychologique après les moments pénibles que nous avons traversés.

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à :

- ✚ Monsieur SEYE, Chef de département EPS à l'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport, pour la disponibilité constante dont il a fait preuve tout au long de l'élaboration de cette étude.

- ✚ A Monsieur le Directeur de l'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport

- ✚ Remerciement spécial au corps professoral pour sa contribution à notre formation ;

- ✚ A tous ceux qui ont participé à la réalisation de cette monographie. Nous disons de tout cœur grand Merci.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| • Dédicaces----- | 2 |
| • Remerciements----- | 3 |
| • Sommaire ----- | 4-5 |
| • Liste des sigles ----- | 6 |
| INTRODUCTION----- | 7-8-9 |
| Chapitre I : Historique et présentation du volley-ball----- | 10 |
| I.1- Historique du volley-ball----- | 11 |
| I.1.1- Evolution de la pratique du volley-ball----- | 11-12 |
| I.1.2- Les différents styles de volley-ball à travers le monde ----- | 13 |
| I.1.3- Les principales compétitions à travers le monde (FIVB) ----- | 13 |
| I.2- Etat actuel du volley-ball dans le monde ----- | 13-14 |
| I.3- Evolution historique de la pratique du volley-ball en Afrique ----- | 15-16 |
| I.3.1- Les présidents successifs----- | 16 |
| I.3.2- Les confédérations continentales ----- | 17 |
| I.4- Naissance du volley-ball au Gabon ----- | 18 |
| I.4.1 Instances dirigeantes du volley-ball au Gabon----- | 18 |
| I.4.2- Le Ministère de la jeunesse et des sports chargé des loisirs----- | 19 |
| I.4.3- Le Comité National Olympique ----- | 19 |
| I.4.4- Présentation des ligues----- | 20 |
| Chapitre II : Situation du volley-ball dans la province du Woleu-Ntem----- | 21 |
| II.1- Brève présentation de la commune d'Oyem ----- | 22 |
| II.1.1- Situation politico-administrative ----- | 22 |
| II.1.2- Les différents quartiers de la commune d'Oyem ----- | 23 |
| II.2- Structures existantes dans la province du Woleu-Ntem----- | 23-24 |
| II.2.1- Structures existantes dans la commune d'Oyem ----- | 24-25 |
| II.3- Etablissements scolaires ----- | 25 |
| II.4- Etat réel de la pratique du volley-ball à Oyem----- | 26 |

| | |
|---|--------------|
| II.5- La ligue du volley-ball du Woleu-Ntem ----- | 26 |
| II.6- Pratique du volley-ball sur le plan civil ----- | 26 |
| II.6.1- Sur le plan scolaire ----- | 27 |
| Chapitre III : Présentation générale de l'étude ----- | 28 |
| III.1- Définitions des concepts relatifs au thème ----- | 29 |
| III.2 Définitions des concepts contenus dans des hypothèses ----- | 30 |
| III.3- Problématique ----- | 31 |
| III.4- Objectifs de l'étude ----- | 31-32 |
| III.5- Intérêt de l'étude ----- | 32-33 |
| III.6- Limites de l'étude ----- | 33-34 |
| III.7- Hypothèses de travail----- | 34-35 |
| Chapitre IV : Cadre de l'étude ----- | 36 |
| IV.1- La population cible ----- | 37 |
| IV.2- La population accessible ----- | 37 |
| IV.3- Effectifs des enseignants dans la commune d'Oyem ----- | 37-39 |
| IV.4- Instrument de recueil et de traitement ----- | 39-40 |
| IV.5- L'observation et recherche des informations ----- | 41 |
| IV.6- Enquête par questionnaire ----- | 41 |
| IV.7- Composition de l'entretien ----- | 42 |
| IV.8- L'analyse des contenus----- | 42-45 |
| Chapitre V : Analyses et commentaires des résultats----- | 46 |
| Questionnaire adressée aux élèves du lycée RNB ----- | 47-51 |
| Questionnaire adressé aux enseignants d'EPS ----- | 52-53 |
| Suggestions ----- | 57-60 |
| - Qu'est-ce qu'un terrain de volley-ball Superficie | |
| - cout | |
| Conclusion ----- | 61-63 |

LISTE DES SIGLES ABREVIATIONS:

CAVB : Confédération Africaine de Volley-ball

FGVB : Fédération Gabonaise de Volley-ball

FIVB : Fédération Internationale de Volley-ball

OGSSU : Office Gabonaise des sports scolaire et universitaire

FEGASS : Fédération Gabonaise des sports scolaire

CIO : Comité International Olympique

CNO : Comité National Olympique

IDA : Inspection Délégué d' Académie

LERNB : Lycée d' Etat Richard NGUEMA BEKALE

LPIBO : Lycée Professionnel Industriel Bernard OBIANG

CESEM : Collège d' Enseignement Secondaire EKOGHA MENGUE

EPS : Education Physique et Sportive

PA : Professeur adjoint

PC : Professeur certifié

Ens : Enseignant

Cath : Catholique

INTRODUCTION

Le travail que nous présentons est le résultat d'un constat fait durant mon long séjour dans la province du Woleu-Ntem, où j'ai exercé au lycée professionnel Industriel Bernard OBIANG d'OYEM en qualité d'enseignant chargé de cours d'éducation physique et sportive (EPS), et où je viens d'effectuer mon stage d'imprégnation en administration décentralisée.

Jeu codifié, le Volley-ball comparativement aux autres sports collectifs, fait partie des sports attrayants mais le moins pratiqué dans la province du Woleu-Ntem en général, et par les jeunes d'Oyem en particulier. Sa pratique n'est pas difficile en soit, et le matériel utilisé pour la pratique de cette activité sportive est facile à obtenir. Dans les zones défavorisées, il suffit de deux(2) poteaux et d'une corde. Le volley-ball peut être pratiqué aussi bien sur un terrain vague que dans une salle (de classe) dégagée.

La pratique du volley-ball a beaucoup évolué. Il existe différentes versions de ce jeu en fonction de sa destination, permettant à chacun d'en apprécier les qualités. On trouve encore des gens de tout âge qui s'essouffent à taper dans le ballon. Mais de nos jours, on ne se borne plus à le renvoyer passivement au dessus du filet, on le joue plutôt en faisant des passes, des feintes, des smashes, et dans le camp adverse, il y a toujours un contre, même mal organisé, qui repousse l'attaque. Cette connaissance, cette meilleure façon de pratiquer cette activité sportive, est due en grande partie au travail personnel, sans oublier la grande œuvre de vulgarisation effectuée sur le terrain.

L'année 1981 a été proclamée année du volley-ball dans le continent Africain. De ce fait, il a été recommandé à tous les pays membres de la confédération Africaine de Volley-ball (CAVB) de célébrer une journée de propagande, de vulgarisation du volley-ball¹.

La Charte Internationale de l'EPS de l'UNESCO en son art. 1^e stipule que : «Tout être humain quelque soit son pays d'origine a le droit d'accéder à la pratique sportive qui est indispensable pour son épanouissement de sa personnalité»². Le droit de développer des

¹ Revue officielle de la FIVB nouvelle édition n°2 (doc) 1981

² Charte Internationale de l'éducation physique et du sport, Paris, 21 novembre 1978

aptitudes physiques, intellectuelles et morales par l'éducation physique et sportive est une nécessité dans le cadre du système éducatif et dans d'autres aspects de la vie sociale. En Afrique, plusieurs tentatives ont été menées jusque là, afin d'accorder au sport (Volley-ball) la place qui lui revient, mais les résultats n'ont toujours pas été ceux souhaités. Des compétitions sont certes organisées mais la médiatisation ne suit pas toujours.

Au GABON, le volley-ball est encore mal connu de beaucoup. Sport non violent, il ne permet pas un contact physique direct. Les équipes sont séparées par un filet.

En matière de développement de la discipline, la commune d'Oyem connaît des problèmes, que cela soit au niveau d'appropriation de l'activité qu'au niveau de la vulgarisation.

D'autres problèmes viennent s'y ajouter à savoir :

- Le manque de structures
- Les moyens financiers insuffisants
- L'absence d'encadrements
- La léthargie des mairies et conseils départementaux à financer les activités sportives
- L'absence d'une réelle politique nationale de vulgarisation des différentes disciplines sportives, et d'autres...

Ce travail de recherche va être beaucoup plus orienté vers les jeunes parce qu'ils constituent aujourd'hui une frange de la population sur laquelle repose des potentialités de relèves et ils disposent à cet effet, d'un nombre important d'établissements primaires et secondaires au sein desquels la discipline à travers les enseignements de l'éducation physique et sportive est pratiquée.

Nos investigations vont se faire auprès des jeunes, des encadreurs, la direction provinciale de la jeunesse et des sports (ou j'ai passé la première partie de mon stage en administration décentralisée), des mairies et autre assemblée départementale.

Dans la commune d'Oyem, quelques établissements secondaires disposent d'aires de jeu. Nous pouvons citer :

- Le Lycée Professionnel Industriel Bernard OBIANG
- Le lycée d'Etat Richard NGUEMA BEKALE

- Le collège ONDO et fils
- Le CES d'ENGONE
- Un complexe sportif ; propriété des sœurs salésiennes.

A Oyem, le manque de clubs scolaires, civils et militaires entraîne ipso facto une absence véritable de ligue provinciale. Le volley-ball n'est pratiqué qu'en milieu scolaire et plus particulièrement au secondaire comme activité sportive dans l'enseignement de l'EPS. En mettant en place une réelle politique de sensibilisation, de formation des formateurs, d'encadrement et de vulgarisation, avec une action conjuguée impliquant aussi bien les établissements scolaires, les forces armées, les civils ainsi que les mairies, le volley-ball connaîtra une éclosion réelle dans la commune d'Oyem.

Pour réaliser ce travail, nous l'avons repartit en chapitres dont :

CHAPITRE I :

HISTORIQUE ET PRESENTION DU VOLLEY-BALL

DEVELOPPMENT DU VOLLEY-BALL DANS LA PROVINCE DU WOLEU-NTEM : Analyses et perspectives (cas des élèves de la commune d'Oyem) par

Louis Joseph EKOME

I-1- HISTORIQUE DU VOLLEY-BALL³

William G Morgan est né en 1870 dans l'Etat de NEW-YORK. Etudiant au collège de L'Y.M.C.A de Springfield, il devient en 1894 directeur de l'éducation physique au collège de d'Holyoke dans l'Etat de Massachusetts. De par ses fonctions, il eut l'opportunité d'établir, de développer et de diriger de vastes programmes d'exercices et de sport de haute classe pour des jeunes adultes. Avant la fin de ses études, il rencontra James Naismith qu'il avait connu au lycée et qui en 1894, avait inventé le Basket-ball. Quatre ans plus tard, en 1895 comme le basket en était à ses débuts et certains refusaient de jouer en raison des multiples contacts physiques, William Morgan décida alors d'inventer un nouveau jeu qui n'occasionnait pas ce contact. De là est née l'idée d'inventer la mintonnette.

Pour se faire, Morgan s'inspira d'un jeu allemand le Fantschate, dans lequel il était permis de rebondir le ballon à deux reprises. Mais puisqu'il recherchait des profits pour les bourgeois qui suivaient ses cours le matin, un jeu récréatif sans contact pouvant se pratiquer avec un matériel sommaire, il s'inspira alors du tennis et du basket-ball inventé par son camarade James Naismith. Il utilisa d'abord le ballon de basket trop lourd, puis la vessie de ce ballon trop légère, après que William Morgan présenta ce jeu lors de la conférence des directeurs d'éducation physique de L'Y.M.C.A organisée à Springfield à la grande satisfaction de tous. C'est alors qu'en 1896 que M. Halmstad lui donna ce nom de Volley-ball. Il fit remarquer à Morgan que les joueurs semblaient faire partir le ballon en arrière et en avant au dessus du filet et qu'alors volley-ball serait un nom plus descriptif pour ce sport.

Cette activité permettant d'effectuer un effort soutenu et nécessitant une véritable détente, connu très vite un grand succès auprès des sportifs et des foules aux USA.

I.1.1- EVOLUTION HISTORIQUE DE LA PRATIQUE DU VOLLEY-BALL

- 1895 : Création du volley-ball
- 1896 : La mignonnette est baptisée du nom de volley-ball
- 1900 : Inde 1^{er} pays asiatique à pratiquer le volley-ball
- 1905 : Apparition du volley-ball aux jeux Olympiques

³ Mémoire de Pape Sidy BASSENE (le service dans le volley-ball masculin senior) 2010-2011

- 1912 : Sortie du 1^{er} livre de volley-ball en France
- 1912 : Règle des 3 touches
- 1912 : Introduction de la ligne centrale
- 1912 : Introduction du volley-ball en Afrique : Egypte, Maroc, Tunisie
- 1912 : 1^{er} championnats locaux en Pologne et USA
- 1912 : Interruption du volley-ball récréatif par la 2^{ème} guerre mondiale ;
- 1947 : Création de la fédération internationale de volley-ball qui avait pour premier président le français Paul Libaud (F.I.V.B) ;
- 1947 : Egypte, 1^{er} pays africain affilié à la F.I.V.B ;
- 1947 : 1^{er} championnat d'Europe à Rome pour hommes ;
- 1949 : 1^{er} championnat du monde Hommes à Prague ;
- 1949 : 1^{er} championnat du monde pour Femmes en URSS ;
- 1957 : Inscription du volley-ball au programme du C.I.O ;
- 1957 : Affiliation du Sénégal à la F.I.V.B ;
- 1957 : Premier tournoi de volley-ball aux jeux olympiques de Tokyo (hommes et dames) ;
- 1957 : Création de la commission des entraîneurs F.I.V.B ;
- 1957 : 1^{er} cours international pour entraîneurs F.I.V.B au Japon (49 participants-13 pays) ;
- 1957 : Les comités continentaux sont devenus les confédérations continentales ;
- 1957 : 1^{er} championnat du monde junior au Brésil ;
- 1957 : 135 fédérations affiliées à la F.I.V.B ;
- 1957 : Election d'un nouveau président de la F.I.V.B, le docteur Ruben Acosta (mexicain) ;
- 1957 : Spécialisation des joueurs aux USA ;
- 1957 : 1^{er} cours pour les inspecteurs en RDA ;
- 1988 : 1^{ere} analyse statistique des matches ;
- 1990 : 1^{er} tournoi world league organisé par la F.I.V.B ;
- 1993 : 1^{er} tournoi F.I.V.B : GRAND PRIX pour femmes ; Brésil : 05 fois vainqueur ;
- 1993 : Beach-volley devient un sport olympique ;

- 1993 : Changement des lois de : R.P.S + LIBERO (rallye point système ou le marquage continu) ;
- 1993 : Championnat du monde au Japon ;

I.1.2- LES DIFFERENTS STYLES DE VOLLEY-BALL A TRAVERS LE MONDE

- Volley-ball Indoor: Volley en salle;
- Beach-volley : Volley-ball de plage;
- Mini-volley : Volley pour enfants;
- Park volley : Volley-ball sur gazon ;
- Sahara volley : Volley sur le sable ;
- Shown-volley : Volley sur la glace ;
- Volley-ball pour handicapés ;
- Volley-ball à 09 joueurs (japon) ;

I.1.3 LES PRINCIPALES COMPETITIONS AU NIVEAU MONDIAL F.I.V.B

- Championnat du monde : Masculins / Féminins
- Les jeux olympiques : Masculins / Féminins
- World league : Masculins
- Grand Prix : Féminins
- Championnat du monde juniors et cadets : Masculins / Féminins
- World service de beach-volley : Masculins / Féminins
- Championnat du monde juniors et cadets : Masculins / Féminins
- World série de beach-volley : Masculins / Féminins

I.2 ETAT ACTUEL DU VOLLEY-BALL DANS LE MONDE

La F.I.V.B (Fédération Internationale de Volley-ball) qui fêtait son centenaire, est l'un des membres les plus dynamiques du mouvement olympique. Un succès éclatant des champions du monde en 1997 à Tokyo, la qualification pour les jeux olympiques (J .O) de Beijing en 2008 était devenu une priorité pour les joueurs d'élite de volley-ball et de beach-volley.

Le volley-ball en tant que sport Olympique, est maintenant structuré de manière à assurer non seulement la participation des meilleurs joueurs aux tournois olympiques, mais aussi que les objectifs et les valeurs de l'olympisme et notamment des comités d'organisations, soient réputés pour le professionnalisme et l'efficacité à travers les différentes compétitions.

Il figure au programme olympique depuis 1964, mais le pas décisif a été accompli vingt (20) ans plus tard, en 1984, lorsque le nouveau président, le docteur Ruben Acosta déplaçait son quartier général de Paris à Lausanne pour se rapprocher du C.I.O (Comité Internationale Olympique). Dès lors, la F.I.V.B a travaillé en étroite collaboration avec la C.I.O et les comités nationaux olympiques du monde pour accroître la popularité de ce sport et l'importance de la F.I.V.B pour les jeux olympiques.

Le volley-ball a une longue et illustre histoire dans les écoles et universités, la F.I.V.B a réussi à perpétuer cette tradition tout en augmentant l'attrait du volley-ball en tant que sport professionnel de haut niveau pratiqué sur tous les continents.

Sous la direction du Docteur Acosta, la F.I.V.B a réussi à se maintenir dans les jeux olympiques tout en créant de nouveaux tournois mondiaux populaires tels que la ligue nationale mondiale pour les hommes, le grand Prix Mondial pour les dames et le Swatch – F.I.V.B World tour de Beach-ball.

La F.I.V.B a maintenant une base financière solide, que beaucoup d'organisations dans le mouvement olympique lui envient. En l'espace de vingt (20) ans la F.I.V.B est l'une des principales réussites du monde du sport.

Le président Docteur Acosta a établi des partenariats commerciaux rentables entre la F.I.V.B et les principales sociétés de diffusion, créant ainsi les conditions pour les parrainages lucratifs des tournois de volley-ball et investi ces nouveaux revenus dans ce sport en finançant de nouvelles compétitions, en augmentant des prix et l'aide au développement du sport.

C'est là un excellent exemple du nouveau principe olympique « la recette du sport doit être utilisée pour le sport ». Comme le CIO, la F.I.V.B a des recettes télévisuelles et de marketings assurés pour les années à venir ; elles satisfaites ainsi un objectif olympique

fondamental, à savoir l'organisation, l'administration et la gestion du sport qui doivent être contrôlées par des organes sportifs indépendants.

A l'instar des CNO, le volley-ball s'est adapté et s'est modernisé. Pendant ce temps, la F.I.V.B est restée attentive face aux réactions des joueurs, des officiels, des dirigeants, des spectateurs, des médias, et du CIO vis-à-vis de ce sport.

Le volley-ball, vu son évolution, ne cesse d'apporter des modifications sur les lois de son jeu pour le rendre beaucoup plus accessibles et plus passionnants. Par exemple, en 2000, au jeu de Sydney, nous avons noté l'abandon du changement de service en faveur du système de marquage continu qui utilisait les points décisifs dans le set final.

Grâce à ces modifications, la popularité de ce sport a pris de l'ampleur, notamment chez les spectateurs et les télévisions. Nous noterons toujours à Sydney le Beach-volley qui était l'une des principales attractions, mais quatre (04) ans plus tard à Athènes, le volley-ball figure parmi l'un des premiers dans le classement de vente des billets et du nombre de téléspectateurs.

La F.I.V.B est finalement parmi les plus grandes fédérations du point de vue du nombre de fédérations nationales affiliées. De 216 elles sont passées à 220 fédérations nationales et comptent presque plus de 35 millions de joueurs inscrits. Plus de 174 équipes nationales ont disputé les derniers championnats du monde de volley-ball. Le président, Acosta, dès lors s'était fixé pour objectif d'atteindre les 250 équipes lors des prochaines compétitions mondiales. La F.I.V.B fait tout pour l'égalité des chances entre hommes et femmes dans le volley-ball dans tous les niveaux.

I.3 EVOLUTION HISTORIQUE DE LA PRATIQUE DU VOLLEY-BALL EN AFRIQUE

Le volley-ball a été introduit pour la première fois en Afrique en 1923 dans les pays du Maghreb (Egypte, Maroc et Tunisie). Le sud du Sahara ne l'a connu qu'en 1937 avec les militaires qui assuraient les cours d'éducation physique dans les écoles. Il faut savoir qu'à cette époque, il n'existait pas encore de fédérations nationales en Afrique. C'est seulement à partir de 1960, avec l'accession des pays à l'indépendance, que des fédérations nationales furent créées et commencèrent à se retrouver par groupement linguistique (francophone, anglophone et lusophone) pour organiser des tournois avec des colons.

D'abord ces tournois regroupaient une vingtaine de pays. C'est après qu'on assista à l'organisation des tournois tels que :

- Les premiers jeux de communauté à Madagascar en 1960.
- Les premiers jeux de l'amitié en Côte d'Ivoire en 1961.
- Les deuxièmes jeux de l'amitié au Sénégal en 1963.

C'est au cours des deuxièmes jeux de l'amitié que s'est dégagée la volonté de voir toute l'Afrique entière se trouver dans une seule entité. Ainsi, Brazzaville a été le centre de rendez-vous historique mettant en place deux structures de coordination continentale. : La commission sportive africaine et l'alliance française qui regroupaient l'ensemble des pays africains sans distinction de barrières linguistiques.

A noter qu'à l'époque il n'existait pas une confédération continentale mais une commission continentale.

Ainsi, on a vu naître des commissions continentales de basket, football, volley-ball, hand-ball et l'athlétisme. Ce sont les assises de Brazzaville que les législateurs ont considéré comme étant les premiers jeux africains, s'en est suivi ce que nous vivons à ce jour, dans le cadre des jeux continentaux.

- Les deuxièmes jeux continentaux à Lagos en 1973 (hommes) ;
- Les troisièmes jeux, à Alger en 1978 (hommes) ;
- Les quatrièmes jeux, à Nairobi en 1987 (hommes) ;
- Les cinquièmes jeux, au Caire en 1991 (hommes) ;
- Les sixièmes jeux, à Harare en 1995 (hommes) ;
- Les septièmes jeux, à Johannesburg en 1999 (hommes) ;
- Les huitièmes jeux, à Abuja en 2003 (dames) ;

La commission sportive africaine et malgache de volley-ball, quant à elle, a connu les situations ci-après.

I.3.1 LES PRÉSIDENTS SUCCESSIFS

- Monsieur Doadji Ezzedine Ben Ali (Tunisie), 1965 – 1996 ;
- Monsieur Zouinten Chadly (Tunisie), 1966 – 1989 ;
- Monsieur Selim Nacef (Egypte), 1986 – 1994 ;
- Monsieur Guigui Gabriel Lehorny (Côte d'Ivoire), 1994 – 2001 ;

I.3.2 LES CONFEDERATIONS CONTINENTALES

Les confédérations continentales sont des organes de la Fédération Internationale de volley-ball, et représentent des zones géographiques séparées.

Les confédérations existantes sont :

- La confédération Africaine ;
- La confédération Asiatique ;
- La confédération Européenne ;
- La confédération d'Amérique centrale, du Nord et des Caraïbes
- La confédération Sud Américaine.

Les confédérations représentent la Fédération Internationale de volley-ball dans leurs régions respectives. Elles sont aussi chargées d'appliquer d'une part au niveau continental, toutes les décisions prises par le congrès de la Fédération Internationale de volley-ball et le conseil d'administration puis d'autre part les décisions de leurs propre congrès quand elles sont dans la ligne de celles de la Fédération Internationale de volley-ball.

Notons également que la Fédération International de volley-ball a six (6) objectifs à atteindre :

1. Servir et satisfaire les besoins des fédérations nationales ;
2. Obtenir la participation effective et efficace des fédérations nationales ;
3. Etablir des conditions claires et pratiques pour les finances, l'organisation et les aspects techniques, des compétitions de la Fédération Internationale de volley-ball ;
4. Harmoniser les programmes des compétitions annuels en donnant la priorité aux compétitions présentant un intérêt financier et / ou promotionnel ;
5. Promouvoir le volley-ball de masse
Promouvoir le volley-ball spectacle.

La Fédération Internationale de volley-ball, avec ces deux cent quatorze (214) fédérations nationales affiliées, reste actuellement l'une des plus puissantes fédérations sportives du monde.⁴

I.4 NAISSANCE DU VOLLEY-BALL AU GABON

Comme un peu partout en Afrique, le volley-ball fut introduit au Gabon pendant les années soixante par les militaires français, qui le pratiquaient pendant leur temps libre.

Le volley-ball encore peu connu à cette époque, va susciter la curiosité de quelques individus qui au départ vont le pratiquer dans le cadre de leurs loisirs et passant outre les règles du jeu et les espaces homologués.

Il a fallu attendre l'année 1962 pour voir le volley-ball longtemps considéré comme simple jeu, se transformer en sport codifié. Ce qui entraînera certains responsables du pays à s'occuper des fois, de l'encadrement de quelques équipes.

Les établissements d'enseignements secondaires n'étaient pas en reste. La sélection nationale, sous la responsabilité de M. Pierre SAILOT, fit sa première sortie à Douala au Cameroun en 1968.

La fédération gabonaise de volley-ball vit le jour en octobre 1967 par la loi N° 35/62 du 10/12/1962 relative aux associations sportives. A cette époque, elle est dirigée par le Docteur OBAME NGUEMA Paulin qui fut le 1^{er} président de cette jeune institution.

Le volley-ball a véritablement connu son évolution à partir des années 1978 jusque vers 1988 avec l'arrivée au Gabon d'un entraîneur national, M. IBARA Daniel de nationalité congolaise, et de feu M. SAILOT. Ils ont réussi à mettre en place deux (2) centres de formations pour les jeunes à l'omnisport du Lycée LEON MBA⁵.

I.4.1 INSTANCES DIRIGEANTES DU VOLLEY-BALL AU GABON⁶

Les instances supérieures dirigeantes du sport en général et du volley-ball en particulier au Gabon sont basées à Libreville. Ce sont :

⁴ FIVB, manuel de l'entraîneur 1 FIVB Lausanne 1991

⁵ Mémorial du Gabon, recueil d'actualité nationale sur la presse de l'imprimerie. Holographia S.A Lausanne 1986

⁶ Décret n° 602/PR/MJSCA du 05 juin 1961 portant organisation des sports civils au Gabon

- Le Ministère de la jeunesse des sports et des loisirs ;
- Le Comité National Olympique ;
- La Fédération Gabonaise de volley-ball;
- La ligue de volley-ball du Woleu-Ntem, qui a son siège à Oyem.

Ces instances ont pour rôle : d'organiser, de vulgariser, de développer et de contrôler la pratique de cette activité quelque soit sa forme à l'échelle nationale en générale au niveau de la province du Woleu- Ntem en particulier.

Elles doivent doter toutes les équipes de moyens financiers, humains et matériels susceptibles d'assurer un développement au même titre que toutes les autres disciplines sportives pratiquer dans le pays.

I.4.2 LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS CHARGE DES LOISIRS

Le Ministère de la jeunesse des sports chargé des loisirs fixe le régime des sports pratiqués sur le territoire national. Il oriente et contrôle la pratique des activités sportives par les groupements et associations sportive et l'organisation des compétitions ; Il apporte à l'éducation physique et au sport l'aide morale, technique et financières utile à leur essor. Il œuvre pour la formation d'une élite sportive dans les différentes disciplines. Il juge en dernier ressort les décisions et mesures individuelles ou collectives prises par les associations, les ligues et les fédérations. Il contrôle la participation des équipes gabonaises aux différentes compétitions tant nationales qu'internationales, et alloue des subventions aux différentes fédérations.

I.4.3 LE COMITE NATIONAL OLYMPIQUE

Le comité Nationale Olympique est régi par des principes constitutionnels formulés par le CIO. Il a pour mission de travailler en collaboration avec le CIO à la promotion des jeux olympique et de diffuser les concepts et idéaux qui appuient le mouvement olympique.

Il doit entre autre :

- Promouvoir le développement des qualités physiques et morales qui sont les bases du sport ;

- Eduquer par le sport, la jeunesse dans un esprit de meilleure compréhension mutuelle et d'amitié, contribuant ainsi à construire un monde meilleur et plus pacifique ;
- Faire connaître universellement les principes olympiques suscitant aussi la bonne volonté internationale ;
- Convier les athlètes du monde au grand festival quadriennal du sport que sont les jeux olympiques.

Pour prendre des décisions de nature à engager le sport national, le CNO propose au Ministère de tutelle le port des couleurs nationales par les représentants nationaux en compétition⁷.

I.4.4 PRESENTATION DES LIGUES

Le volley-ball par rapport aux autres sports collectifs manque d'engouement et reste peu connu de beaucoup de personnes.

La fédération gabonaise de volley-ball compte sept (7) ligues affiliées sur neuf (9) provinces que compte le GABON. Il s'agit de :

- Ligue de l'Estuaire
- Ligue de l'Ogooué Maritime
- Ligue du Haut Ogooué
- Ligue de l'Ogooué Ivindo
- Ligue de la Nyanga
- Ligue du Woleu-Ntem
- Ligue du Moyen Ogooué

⁷ Cours de volley-ball de M. PIOLA. INJS de Libreville

CHAPITRE II :

SITUATION DU VOLLEY-BALL DANS LA PROVINCE DU WOLEU-NTEM

DEVELOPPMENT DU VOLLEY-BALL DANS LA PROVINCE DU WOLEU-NTEM : Analyses et perspectives (cas des élèves de la commune d'Oyem) par

Louis Joseph EKOME

II.1 BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE D'OYEM

II.1.1- SITUATION POLITICO-ADMINISTRATIVE

Le GABON compte neuf (9) provinces, lesquelles ont en leur tête un gouverneur de province qui incarne l'autorité politico-administrative de celle-ci. La province du Woleu-Ntem arrive en neuvième position sur la division administrative. Elle compte cinq (5) départements dont :

- Le Woleu
- L'Okano
- Le Haut-Ntem
- Le Ntem
- Le Haut Como

Le département du Woleu dont le chef lieu est Oyem constitue la capitale provinciale. Les Directions provinciales sont des services déconcentrés des Ministères. Oyem regroupe tous les chefs de services centraux dont la direction provinciale de la jeunesse et des sports qui a pour rôle, de coordonner l'exécution des missions dévolues aux services centraux au niveau de la province. C'est également dans la commune d'Oyem que l'on trouve le plus grand nombre d'établissements scolaires.

Sinon, chaque département dispose d'un ou plusieurs établissements scolaires. Les activités sportives qui sont organisées dans ces départements sont gérées directement par la direction Provinciale de la jeunesse et des sports à travers un Chef de service nommé dans les mêmes formes et conditions que les Chefs de Services centraux.

Nous tenons à clarifier une situation propre au Gabon. Les collectivités locales et les directions provinciales de la jeunesse et des sports sont deux entités bien distinctes, avec une autonomie de gestion. Le budget de la Direction provinciale de la jeunesse et des sports du Woleu-Ntem pour l'exercice 2011-2012 s'élève à 20 643 052f (vingt millions six cent quarante trois milles cinquante deux francs) CFA repartit en deux (2) chapitres :

- 15 643 052 FCFA (quinze millions six cent quarante trois milles cinquante deux francs) pour achats et entretien ;
- 5 000 000 FCFA (cinq millions de francs) destiné à l'entretien du stade ⁸.

⁸ Loi de Finance exercice 2011-2012 chapitre : Direction provinciale de la jeunesse et des sports du Woleu-Ntem

II.1.2 LES DIFFERENTS QUARTIERS DE LA COMMUNE D'OYEM

La commune d'Oyem compte un bon nombre de quartiers dont voici quelques uns :

- | | |
|----------------------|----------------------|
| - Akouakam | - Rond-point Mimbeng |
| - Angone | - Adjougou |
| - Ndjomossi | - Meka ga |
| - Methui | - Peloton |
| - Derrière l'hôpital | - Mgwema |
| - Vallée let 2 | - Tougou-tougou |
| - Mika-mfoua | - Mekom-nkodje |

II.2 STRUCTURES EXISTANTES DANS LA PROVINCE DU WOLEU-NTEM

Lors de nos investigations, nous avons, dans la mesure du possible répertorié les terrains de volley-ball existant dans la province du Woleu-Ntem. Nous signalons que nous ne sommes pas arrivés dans le département du Haut como (Medouneu) à cause de la dégradation très avancée du réseau routier.

Voici répertorié par département le nombre de terrain.

- Woleu (Oyem) : huit (8)
- Haut-Ntem (Minvoul) : un (1)
- Okano (Mitzic) : deux (2)
- Ntem (Bitam) : deux (2)
- Haut Como (Medouneu) :

Il convient cependant de signaler que la plupart de ces terrains ne sont pas praticables.

Sur les quatorze (14) terrains, quatre d'entre eux demandent un traçage afin qu'ils répondent aux normes pouvant permettre de pratiquer cette discipline de façon réglementaire.

Au niveau de la commune d'Oyem :

- Les plateaux du Lycée d'Etat demanderaient un nouveau traçage.

- Le plateau du Lycée professionnel Industriel Bernard OBIANG manque des poteaux en acier permettant de fixer le filet.
- Le terrain du collège ONDO et fils demande un traçage
- Le plateau du collège d'enseignement secondaire d'Angone est praticable grâce aux efforts d'entretien consenti par la Direction d'enseignement Catholique.
- Les terrains (dans un gymnase et à l'extérieur) propriétés des sœurs salésiennes restent praticables. Seul celui de l'extérieur qui est en gravillons.

A Mitzic

- Les terrains de la place de l'indépendance sont praticables. Sinon, ils sont caractérisés par un sol assez dangereux, composés de gravillons.

A Bitam

- Le plateau de la place des fêtes est praticable.

A Minvoul

- Il était prévu un plateau pour abriter différentes disciplines sportives au collège d'enseignement secondaire. A la livraison des travaux, rien n'a été réalisé, ni l'aménagement des plateaux, ni la confection des poteaux. C'est l'improvisation totale de la part des enseignants.

II.2.1- STRUCTURE EXISTANTES DANS LA COMMUNE D'OYEM

Au-delà de l'inventaire des terrains dont dispose la commune d'Oyem, nous nous sommes également intéressées à leur localisation.

Il apparait de ce fait que la majorité des terrains répertoriés sont situés dans l'enceinte des établissements secondaires de la place. Ils servent pour la plus part du temps à l'animation des cours d'éducation physique et sportive (EPS), après lesquels ils sont dépourvus de leur filets, rendant ainsi leur utilisation impossible pour les événements personnalisés éventuels des riverains, souhaitant s'y entraîner les après midi et les week-ends.

Il existe également des installations dans le camp militaire d'EYENE-ASSI, 2^e région militaire qui ne peut être accessible aux civils.

De l'autre côté dans le quartier derrière l'hôpital, à la cathédrale Saint Charles LWANGA, un gymnase, propriété des sœurs salésiennes dont l'accès est réglementé.

II.3 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

La commune d'Oyem compte (6) établissements secondaires publics, quatre (4) établissements privés et seize (16) établissements primaires.

Cela constitue une population dans laquelle nous pouvons trouver les jeunes pour une initiation et une autre population pouvant pratiquer véritablement le volley-ball

Tout développement d'une activité sportive passe par une formation. Cette formation se doit d'être :

En amont, la formation des formateurs, d'entraîneurs et d'éducateurs ;

En aval, la formation des jeunes

La formation, au même titre que l'instruction, est l'une des grands instruments qui concourent à l'œuvre d'éducation.

Le développement de la pratique du volley-ball dans la commune ne peut se faire que par l'organisation de tournois.

Ces tournois réguliers, entre différents établissements et dans les arrondissements de la commune d'Oyem peuvent inciter au développement du volley-ball.

Le rôle et surtout l'avantage des tournois inter-établissements et inter-quartiers est prépondérant dans la détection des jeunes talents qui peuvent contribuer au développement de la discipline.

Ces tournois permettront également de constituer un noyau qui assurerait aux clubs en émergence une potentialité considérable de joueurs.

Pour soutenir les quelques actions existantes et encourager les bonnes volontés, nous envisageons l'instauration des journées périodiques de volley-ball qui serviraient de tournois et deviendraient en même temps des véritables fêtes des jeunes.

II.4 ETAT REEL DE LA PRATIQUE DU VOLLEY-BALL A OYEM

Au niveau de la commune d'Oyem, nous pensons qu'il faut trouver une structure pouvant permettre aux jeunes de pratiquer le volley-ball de façon permanente, dynamique et organisée.

Face à ces réalités, nous pouvons poser les questions de recherche suivantes :

- Qui doit vulgariser la pratique du volley-ball dans la commune d'Oyem ?
- Est-ce que la mairie centrale partant, les arrondissements peuvent-ils dégager des moyens pouvant favoriser à l'encadrement des jeunes pratiquants ?
- Comment organiser la pratique du volley-ball dans la commune afin de déboucher sur un véritable championnat ?
- Qu'elle serait l'apport de la fédération, de la direction provinciale et de la ligue de volley-ball du Woleu-Ntem sur le plan technique, matériel, financier ou logistique ?
- Quelles sont les raisons profondes de ce manque d'engouement ?
- Quelles seront les perspectives d'avenir à la fin d'un championnat qui arriverait à terme ?
- Autant de questions que l'on peut se poser, tout en laissant une fenêtre ouverte pour d'autres travaux de recherche à venir

II.5 LA LIGUE DE VOLLEY-BALL DU WOLEU-NTEM

La ligue de volley-ball du Woleu-Ntem a pour but de contrôler et d'organiser dans le cadre provinciale, la politique du volley-ball tant sur le plan scolaire que sur le plan civil en contribuant à la formation des clubs. Cette ligue est l'émanation directe de la fédération de volley-ball. Elle est placée sous le contrôle technique, financier et moral du ministère de la jeunesse et des sports.

II.6 PRATIQUE DU VOLLEY-BALL SUR LE PLAN CIVIL

La pratique du volley-ball sur le plan civil n'est guère plus florissante. Les activités de la ligue sont en berne. Il n'existe guère de clubs civils. La nouvelle équipe qui vient de prendre la gestion de la ligue s'attèle au regard de leur projet d'activité, à mettre en place une politique de relance des activités au niveau du volley-ball dans la commune d'Oyem.

II.6.1 SUR LE PLAN SCOLAIRE

S'il demeure un secteur où la pratique du sport en général et le volley-ball en particulier a pris un coup, c'est sur le plan scolaire.

Jadis, c'est à ce niveau qu'on retrouvait les meilleurs sportifs. Les jeux interclasses permettaient de déceler des vrais talents pouvant représenter l'établissement lors des différents championnats.

Nous déplorons également que les établissements privés ne disposent pas des installations, ne pratiquent presque pas les sports collectifs « de mains » (Volley-ball, Hand-ball, Basket-ball). Voilà un potentiel humain que regorgent ces établissements. Les talents qui ne peuvent pas être exploités.

EXEMPLE DE PROGRAMMATION ANNUELLE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES AU LYCEE D'ETAT D'OYEM

| | 1 ^e trimestre | | | 2 ^e trimestre | | | 3 ^e trimestre | | |
|------------------------------------|--|-----|-----|--|-----|------|--|-----|------|
| | OCT | NOV | DEC | JAN | FEV | MARS | AVR | MAI | JUIN |
| 6 ^e 5 ^e | <ul style="list-style-type: none"> • P P G • P P G | | | Gymnastique Football Sauts Hand-ball | | | Courses Basket-ball sauts | | |
| 4 ^e 3 ^e | <ul style="list-style-type: none"> • P P G • P P G | | | Gymnastique Lancers Volley-ball Sauts | | | Sauts Gymnastique Hand-ball Lancers | | |
| 2 ^{nde} 1 ^e | <ul style="list-style-type: none"> • P P G • P P G | | | Courses Basket-ball Lancers Volley-ball | | | Lancers Sauts Football | | |
| Tle | <ul style="list-style-type: none"> • P P G | | | Gymnastique Lancers Sauts | | | Sauts Gymnastique Lancers | | |

P P G : Préparation physique générale

La 2^e activité reste au choix de l'enseignant ; tout en évitant des chevauchements.

CHAPITRE III :

PRESENTATION GENERALE DE L'ETUDE

DEVELOPPMENT DU VOLLEY-BALL DANS LA PROVINCE DU WOLEU-NTEM : Analyses et perspectives (cas des élèves de la commune d'Oyem) par

Louis Joseph EKOME

III-1- DEFINITIONS DES CONCEPTS RELATIF AU THEME

- 1) **Développement** : Action de déployer, de donner toute son étendue, ampleur, importance, extension que prend une chose qui évolue.
- 2) **Volley-ball** : Sport opposant deux équipes de six joueurs, qui se renvoient un ballon au dessus d'un filet tendu.
- 3) **Province** du Woleu-Ntem : Division administrative d'un Etat. Le Gabon en compte (9) neuf, dont celui du Woleu-Ntem est la dernière. Elle est située au nord du pays.

a) - Commune d'Oyem :

A/ - La commune est la plus petite subdivision administrative d'un territoire, administré par un maire, des adjoints et un conseil municipal.

Chaque commune est responsable de l'Etat Civil.

B/ - La commune est une association à caractère administratif, des habitants d'une agglomération en vue de s'administrer, de se défendre, de pourvoir à la satisfaction des besoins matériels et moraux que peut naître le voisinage. Ses organes doivent aussi : publier les lois dans la commune, tenir des registres d'Etat Civil, célébrer les mariages. La commune est administrée par la municipalité, organe délibérant élu pour cinq (5) ans aux suffrages universel. De plus la commune a le pouvoir d'intervention dans le domaine économique et sociale.

b) - Analyse :

A/ - C'est une décomposition d'un tout en des éléments qui permettent de le comprendre, de le définir, de le faire entrer dans une classification.

Il s'agit ici de faire ressortir les maux qui minent le sport en général et le volley-ball en particulier.

B/ - A partir de la connaissance que donne l'analyse, il est possible de construire de nouveaux objets. Action sur le réel, elle en permet une meilleure maîtrise.

c) - Perspectives :

A/- Art de représenter les objets sur une surface en tenant compte des effets de l'éloignement et de leur position dans l'espace par rapport à l'observateur. Pour moi, je

pense à l'exposition des problèmes dans le temps et dans l'espace afin de comprendre le fonctionnement pour mieux les étudier.

B/ - Idée que l'on se fait d'un événement à venir : en perspective, en vue, dans l'avenir, en projet.

C/ - Aspect sous lequel une chose se présente ; manière de considérer quelque chose, point de vue.

III-2 DEFINITIONS DES CONCEPTES CONTENUS DANS LES HYPOTHESES

1) Vulgarisation :

Répondre (des connaissances) en mettant à la portée du grand public. Propager

2) Sport :

Activité physique exercée dans le sens du jeu et de l'effort et dont la pratique suppose un entraînement méthodique, le respect des règles

3) Politique :

Relatif à l'organisation et à l'exercice d'un pouvoir dans une société organisée. Pouvoir de gouverner

4) Ligue :

Organisme sportif ayant pour but de contrôler et d'organiser dans le cadre régional la pratique des activités sportives. La ligue est l'émanation directe des clubs civils qui pratique la discipline sportive intéressée.

5) Animation :

A/- Méthodes permettant de donner par l'image l'impression d'un mouvement.

B/- Méthode de conduite d'un groupe qui favorisent la participation de ces membres à la vie collective.

6) Formation :

Au même titre que l'instruction, est l'un des grands instruments qui concourent à l'œuvre d'éducation.

7) Catalyseur :

Ce quicatalyse. Déclencheur par sa seule présence, un processus.

8) Eclosion :

Naissance, apparition. L'éclosion d'un projet, de nouveaux talents⁹.

III.3 PROBLEMATIQUE

En faisant cette étude, nous voulons

- attirer l'attention des autorités sur les manquements observés dans la province du Woleu-Ntem en générale, et surtout dans la commune d'Oyem en particulier, sur l'absence accrue d'infrastructures sportives et une politique de dynamisation, pour l'éclosion du sport de masse.
- essayer de les inciter à doter la commune, les arrondissements et voir même chaque quartier des équipements permanents, et à mettre en place une véritable politique de pratique du sport pour tous, afin de dégager une certaine élite qui pourra discuter un championnat aussi bien en milieu scolaire qu'en milieu civil.

III.4 OBJECTIF DE L'ETUDE

En menant une étude sur le développement du volley-ball dans la province du Woleu-Ntem, les objectifs sont de :

- sensibiliser les pouvoirs publics ; entre autres : Ministère de la jeunesse et des sports, des finances, de l'urbanisme, du cadastre, de la ville, de l'éducation nationale, les mairies et les assemblées départementales sur le bien fondé de la pratique sportive en générale et du volley-ball en particulier ;
- permettre de trouver des voies et moyens appropriés pour cerner le niveau de pratique actuel du Volley-ball dans la commune d'Oyem ; afin qu'il devienne un sport de masse pratiqué par tous et surtout par les jeunes.

La question que nous nous posons est celle de savoir : si au-delà de la compétence des dirigeants et de tous ceux qui gravitent autour de ce sport ; la construction d'une

⁹- Dictionnaire HACHETTE Edition Illustrée 2009
- Le dict. de notre temps (Hachette) op. Cite
- Le Robert Collège 1997 Dico Robert Inc. Montréal, Canada
- Petit Larousse Illustré 1992 : dict. encyclopédique 1991

installation sportive dans la commune d'Oyem pourrait-il inciter les jeunes à pratiquer le volley-ball ?

La création des équipes de jeunes dans la commune et partant dans les arrondissements et au niveau des établissements peut-elle favoriser la recherche, la détection et le suivie des talents ?

En plus de la détection des talents, les équipes des jeunes permettrons aussi la lutte contre la délinquance juvénile et l'absorption de la drogue.

Ainsi, avec la mise en place de ces structures, il est presque sûr que le nombre de pratiquants licenciés dans toutes les catégories va augmenter dans la commune.

D'autre part, que les Mairies et Assemblées départementales soient prête à s'investir d'avantage en partenariat avec la Direction provinciale de la jeunesse et des sports dans la gestion du sport communal.

Faire du volley-ball, un sport accessible à tous, et l'ériger en sport de compétition et loisirs qui vont constamment animer les établissements, les quartiers ainsi que la commune de façon permanente.

Cette pratique permanente ou assidue du volley-ball dans la commune pourra assurer la promotion et la vulgarisation de cette activité sportive.

Enfin l'un des derniers objectifs, c'est d'apporter ma modeste contribution au rayonnement et surtout au redécollage du volley-ball à partir du sport scolaire et civil dans la commune d'Oyem.

III.5 INTERET DE L'ETUDE

L'étude que nous menons comporte plusieurs intérêts :

Celui de nous permettre d'identifier ou plutôt de cerner dans la mesure du possible les raisons d'une aussi faible popularité du volley-ball au niveau des jeunes des deux (2) sexes, puis celui d'interpeler les pouvoirs publics sur la nécessité de mettre à la disposition des jeunes des structures adéquates et d'un personnel d'encadrement leur permettant non seulement de s'épanouir, mais aussi d'accompagner leur processus de socialisation par la pratique des sports collectifs en général, et du volley-ball en particulier.

La mise en place de ces structures (terrains de volley-ball) me paraît très indispensable, car elle est l'élément de base pouvant permettre d'assurer la formation des jeunes dans le domaine athlétique, technique et tactique.

Nous sommes au regret de constater qu'il n'existe qu'un seul centre de loisirs pour jeunes dans la commune d'Oyem ; et qui est la propriété des sœurs salésiennes. Ce dernier d'ailleurs n'est pas fonctionnel tous les jours de la semaine et à plein temps.

Le volley-ball n'est pas cher, et ne demande que des équipements et aménagements simples. Il existe quatre (4) plateaux qui ne demandent qu'à être restaurés. Celui du Lycée Richard NGUEMA BEKALE, du collège d'ANGONE, du collège ONDO et fils et celui du Lycée professionnel Bernard OBIANG. Cela constitue un atout majeur pour la commune dans la vulgarisation du volley-ball.

Quand le volley-ball est bien joué, il est intéressant et attrayant pour les jeunes et les spectateurs. Des milliers de personnes éprouvent du plaisir à regarder ou à être à l'écoute des matchs qui se déroulent à travers le monde, au niveau continental ou national, des jeux olympiques, des coupes nationales et mondiales¹⁰

Le volley-ball est sport récréatif et de mise en forme qui soulève l'intérêt de tous. C'est un sport pour les Jeunes et les Vieux, les Hommes et les Femmes.

L'étude se veut un guide pour aider tous ceux qui envisagent la vulgarisation et le rayonnement du volley-ball dans la commune d'Oyem.

III.6 LIMITES DE L'ETUDE

Nous souhaitons mener cette étude sur toute la province du Woleu-Ntem. Mais plusieurs insuffisances qui ne sont pas dues à notre volonté nous l'ont empêchées ; entre autre :

- Le mauvais état du réseau routier pour accéder à certains départements
- Le manque de données fiables dans les chefs lieux de département
- L'insuffisance de moyens financiers
- Le manque de temps du à notre stage en milieu décentralisé (2) deux mois et en administration centrale (1) un mois.

L'étude s'est limitée dans la commune d'Oyem

¹⁰ FIVB, manuel de l'entraîneur 1 p.41, Lausanne 1991

Le manque de documentation nous a sérieusement handicapés car au niveau de la Direction Provinciale, il n'existe pas un service d'archives.

Notre étude a ciblé la catégorie masculine et féminine pour ce qui est des sujets

Nous tenons également à préciser que l'étude menée est restreinte par son échantillonnage ; elle s'est, de ce fait beaucoup orientée vers les élèves :

- De l'école saint François
- Du Lycée d'Etat Richard NGUEMA BEKALE
- Et,
- Aux pratiquants restés en activité
- Aux enseignants d'EPS

L'étude s'est étendue à la mairie d'Oyem pour informations. Les trois (3) arrondissements que constitue la commune d'Oyem ont en leur tête un Maire d'arrondissement et ses adjoints. Tous ces derniers ont leurs sièges à l'hôtel de ville d'Oyem.

III. 7 HYPOTHESES DE TRAVAIL

En effet, un sport de qualité doit répondre à un grand nombre de besoins de la population, notamment à l'endroit des enfants et des jeunes.

A la question de savoir qui doit vulgariser la pratique du volley-ball dans la commune d'Oyem, nous disons que c'est l'Etat à travers le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui est chargé de concevoir et d'appliquer la politique du gouvernement en matière de jeunesse et des sports, ainsi que de l'éducation physique et sportive, des sports scolaires universitaires, en collaboration avec les départements concernés. Aussi, le prolongement du Ministère de la Jeunesse et des Sports dans les différentes provinces du GABON est érigé en direction provinciale de la jeunesse et des sports¹¹.

L'implantation dans la commune des infrastructures sportives entraînerait la mise en œuvre d'une véritable politique du sport de masse, le tout en relation avec les ligues et la direction provinciale. Ces structures se voudraient d'être ceux de rencontre, d'enrichissement culturel et sportif, d'animation et de formation des jeunes.

L'enquête faite sur le terrain nous a démontrée que les mairies sont bien placées pour jouer le rôle de catalyseur dans l'encadrement des jeunes sportifs. Elles sont les émanations de

¹¹ Décret n° 0255/PR/MJSLA

la population. Leurs objectifs est de mettre en œuvre des mécanismes permettant à cette population de se reconnaître dans le choix de leurs gouvernants.

Sans risque de nous tromper ni exagérer, et sans jeter la pierre à personne, aucune étude n'a jamais été menée en ce qui concerne l'apport des municipalités dans le développement du sport en général et du volley-ball en particulier dans la province. De plus les municipalités n'entretiennent pas toujours des bonnes relations de collaborations avec la Direction provinciale de la Jeunesse et des Sports. Ce qui met en péril une véritable éclosion du sport et du volley-ball dans la commune d'Oyem.

CHAPITRE IV :

CADRE DE L'ETUDE

IV-1 LA POPULATION CIBLE

La population cible constitue l'univers de l'enquête. Et d'après MUCHEIELLI, on appelle « univers de l'enquête, l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête »¹²

Autrement dit, la population cible c'est l'ensemble des individus sur lesquels se porte une étude.

Les jeunes (cadets de l'école St François et junior du Lycée d'Etat, de deux sexes) ont retenus notre attention et font l'objet de notre étude. Ils font partie d'une frange de la population active demeurant dans la commune.

Malheureusement sur le plan communal, il n'y a pas de politique incitative en la pratique du volley-ball.

IV.2 LA POPULATION ACCESSIBLE

Pour réaliser notre enquête, nous avons choisi comme sujets :

- Les jeunes de l'école saint François et du Lycée Richard NGUEMA BEKALE
- Les quelques élèves pratiquants et personnes demeurant encore en activité
- Les enseignants d'EPS chargés de détection et de formation des futurs joueurs.

IV.3 EFFECTIF DES ENSEIGNANTS DANS LA COMMUNE D'OYEM

Ainsi, en ce qui concerne l'effectif et les lieux d'affectations de ces enseignants, nous avons pu noter ce qui suit :

| | EFFECTIF | | |
|------------|----------|--------|-------|
| | femmes | hommes | TOTAL |
| L.E.R.N.B | 1 | 7 | 8 |
| L.P.I.B.O | 0 | 2 | 2 |
| CESME | 0 | 2 | 2 |
| C.O.F | 0 | 2 | 2 |
| MFOUL | 0 | 1 | 1 |
| CES ANGONE | 1 | 3 | 4 |
| TOTAL | 2 | 17 | 19 |

¹² Mucchielli, Roger : le questionnaire dans l'enquête psychosociale éd. ESF. Paris

Pour l'objectivité de notre enquête, notre étude s'est limitée aux établissements publics. Les quelques établissements privés de la place emploient pour la plupart les enseignants des établissements publics

Nous faisons remarquer que sur les 19 enseignants affectés dans la commune d'Oyem, nous avons 2 femmes, et 17 hommes.

a) Les élèves

Ces différents renseignements ont pour but de nous permettre de mieux cerner notre population cible et certains éléments qui sont :

Au niveau secondaire :

- Le retard accusé par beaucoup d'élèves quand à la pratique du volley-ball par rapport à leur niveau (classe).
- L'âge avancé à partir duquel la majorité d'entre eux abordent l'initiation dans la discipline.

Effectifs des élèves du lycée RICHARD NGUEMA BEKALE

- Renseignements généraux
- Classes (10) 6^e, (7) 5^e, (8) 4^e, (5) 3^e, (4) 2nd, (6) 1^{ère}, (8) 1^{ère}
- Effectifs: 3027 élèves dont 1314 filles et 1713 garçons

Nous avons à cet effet choisi un échantillon de deux niveaux du L.E.RNB dont la moyenne d'âge se situe entre quatorze (14) et vingt trois (23) ans et qui sont élèves de cinquième (5^{ème}) et première (1^{ère}, soit une population de (191) cent quatre vingt onze élèves dont :

- Niveaux : 5^{ème} et 1^{ère}
- Effectifs : 5^{ème} : 67 garçons ; 31 filles ; total : 98 élève
- 1^{ère} : 55 garçons ; 38 filles ; total : 93 élèves

Notons ici que nous avons pris en compte la différence de sexe ; sinon, la proportion de fille intéressées par les diverses questions est assez faible. C'est de façon globale que nous avons aussi noté les données.

Nous tenons à signaler que le Gabon, par sa faible population, les effectifs dans des écoles, surtout dans des régions ne sont pas très élevés. D'où une faible population au niveau de l'échantillonnage.

Au niveau primaire :

Effectifs des élèves de l'école Saint François

- Renseignements généraux
- Classes : CM1 et CM2
- Effectifs : CM1 : Filles 23 ; Garçons 12 Total : 35 élèves
- CM2 : Filles 13; Garçons 26 Total : 39 élèves
- TOTAL : 74 élèves

Nous avons tenu à enregistrer certains renseignements ayant trait à la moyenne d'âge et au niveau scolaire. Ces informations nous ont permises de remarquer le retard avec lequel les élèves des primaires, dans la majorité, découvraient le volley-ball.

Nous avons également tenu à faire la distinction entre les garçons et les filles afin de distinguer lequel des deux sexes étaient le plus en retard quand à la connaissance et à la pratique de la discipline.

c) Personnes encore en activité

Renseignements généraux

Pour des raisons d'objectivité, nous avons accordé une attention particulière aux personnes restées en activité afin de recueillir leurs expertises sur la motivation des jeunes de la commune d'Oyem, et de mieux cerner les caractéristiques de notre échantillon.

IV.4 INSTRUMENTS DE RECUEIL ET DE TRAITEMENT

Pour mener à bien notre étude, nous avons jugé indispensable de concevoir un questionnaire et de l'adresser à trois (3) catégories de personnes qui sont :

- Les enseignants d'EPS des Lycées et Collèges
- Les élèves du primaire et du secondaire
- Les pratiquants de la discipline restés en activité.

Nous avons choisi et exploité la méthode de l'interview directe pour les pratiquants restés en activité qui nous a permis d'obtenir de précieux renseignements complémentaires.

Pour le primaire et le secondaire, nous avons, avec l'autorisation des responsables des établissements, et en étroite collaboration avec les enseignants d'EPS, regroupé les élèves dans des salles de classe par niveau et procéder au système de questions réponses à main levée. Ceci pour avoir avec objectivité des meilleurs résultats de notre étude.

Quand aux enseignants d'EPS, nous leurs avons soumis un questionnaire auquel ils étaient tenu de répondre et de nous le renvoyer dans un délai le meilleurs.

Compte tenu du nombre réduit de l'effectif des enseignants de la commune d'Oyem, et que tous nous nous connaissions, la totalité des questionnaires adressés nous a été retournée.

Nous avons aussi parcouru quelques mémoires qui traitent de la pratique du sport en général, et du volley-ball en particulier. Pour quelque uns, de l'historique du volley-ball, surtout l'apport de cette discipline dans l'animation sportive d'une commune.

Les objectifs visés dans cette recherche ont pour but de mettre en relief :

- La méconnaissance du volley-ball par la majorité des jeunes d'Oyem
- L'absence des terrains praticables dans leur environnement immédiat
- La découverte tardive de la discipline
- L'absence d'un véritable tournoi dans la commune ou d'un championnat
- L'absence d'une réelle dynamisation de la politique sportive
- Manque de partenariat entre la mairie, l'assemblée départementale et la Direction de la jeunesse et des sports.

Comme nous l'avons précisé, l'ensemble de nos investigations ont été mené dans la commune d'Oyem. Au cours de celle-ci, nous avons pu nous mettre directement en contact avec les réalités du terrain. Les personnes rencontrées ont bien voulu répondre dans la mesure de leur possibilité, à toutes nos principales questions posées. Attitude qui nous a réellement aidées dans nos recherches.

Aussi, nous tenons à signaler qu'il n'existe pratiquement pas de documents faisant état d'une régularité dans la gestion pratique du volley-ball dans la commune d'Oyem.

IV.5 L'OBSERVATION ET LA RECHERCHE DES INFORMATIONS

Lors de nos investigations, nous avons eu l'occasion de nous rendre dans plusieurs endroits différents et présentant un intérêt par rapport à nos diverses interrogations.

Ainsi, nous nous sommes rendus à :

- La Direction de la jeunesse et des sports, lieu indiqué pour gérer et valoriser le sport dans la province du Woleu-Ntem

De cette visite, il ressort un constat amer, car l'institution ne dispose ni de bibliothèque ni d'un service d'archives.

La délocalisation en permanence du siège de la Direction provinciale a occasionnée également la perte de plusieurs documents nécessaires pour notre travail de recherche.

- L'inspection déléguée d'Académie (IDA), qui gère au niveau provincial la pédagogie
- L'hôtel de ville (Mairie) et assemblée départementale d'Oyem
- L'inspection de l'enseignement catholique du Woleu-Ntem.

IV.6 L'ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE

Le questionnaire n'est pas une liste de question. Pour Pichot, « Les questionnaires sont des tests composées par un nombre plus ou moins élevé de questions, présenté par écrit au sujet et portant sur ses opinions, ses goûts, son comportement dans des circonstances précises, ses sentiments, ses intérêts... »¹³

MUCHELLI conçoit de son côté le questionnaire comme étant « une suite de proposition, ayant une certaine forme et un certain ordre, sur lesquels on sollicite l'avis, le jugement ou l'évaluation d'un sujet interrogé »¹⁴

¹³ Pichot. P. cité par ALBOU. P. op cité p.13

¹⁴ Mucchielli, Roger : le questionnaire dans l'enquête psychosociale éd. ESF. Paris

IV.7 COMPOSITION DE L'ENTRETIEN

Notre questionnaire se compose de :

- Questions fermées auxquelles le sujet doit répondre en marquant son approbation ;
- Question semi-ouvertes dont la réponse est proposée au sujet mais, où il lui est offerte la possibilité de la développer en justifiant sa réponse ;
- Questions ouvertes : Dans ce type de questions, la réponse n'est pas prévue. IL est laissé à l'individu la liberté de s'exprimer comme il veut, de formuler à sa guise son propre opinion en répondant à la question posée.

La méthode d'un questionnaire consiste à faire remplir un questionnaire avec un choix entre plusieurs réponses, soit une réponse par oui ou non, soit avec une réponse libre, pour un ensemble de questions qui ont fait l'objet d'une élaboration spéciale et surtout d'un étalonnage.

IV.8 L'ANALYSE DES CONTENUES

Après la collecte des différents questionnaires, nous sommes passés au dépouillement de ces derniers. Celui-ci s'étant déroulé de la manière suivante :

- Regroupement des questionnaires par échantillon ;
- Inscription des différentes questions posées ;
- Définition des objectifs de celles-ci ;
- Report des résultats dans un tableau ;
- Analyse et commentaire des résultats.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNEL, CHARGE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DES LOISIRS

A/ REPARTITION DES ENSEIGNANTS D'EPS PAR DEPARTEMENT-ZONE ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (2^{de} degrés)

| | | | |
|-------------------------|--------|-----------------|------------------|
| COORDINATION PROVINCIAL | ZONE 1 | ZONE 2 | ZONE 3 |
| | WOLEU | NTEM, HAUT NTEM | OKANO, HAUT COMO |

DEPARTEMENT DU WOLEU

| | | | | | |
|-----------------------|------------------|----------------------|----------------------|-----------|------------------|
| L E R N B | L P I B O | CES ME | CES ANGONE | CES MFOUL | CES ONDO ET FILS |
| 8 ens : 5PA, 3Maitres | 2 ens : 1PC, 1PA | 2 ens : 1PA, 1Maitre | 4 ens : 3PA ,1Maitre | 0 ens | 3ens : 3Maitres |

DEPARTEMENT DU NTEM

| | | |
|-----------------------|-----------------------|----------------------|
| L.P Simon O. ABAGA' A | Collège Jésus Marie | Collège EDZANG NKULU |
| 4 ens : 2PA, 2Maitres | 2 ens : 1PA, 1 Maitre | 1ens : 1Maitre |

DEPARTEMENT DE L'OKANO

| | |
|---------------------|----------------------|
| L.P Moise NKOUE MVE | Collège Saint Joseph |
| 1ens | 1ens |

DEPARTEMENT DU HAUT NTEM

| | |
|------------|--------------------|
| CES Public | Collège Saint Jean |
| 1ens | 1ens |

DEPARTEMENT DU HAUT COMO

| |
|------------|
| CES Public |
| 1ens |

B/TABLEAU DES STRUCTURES EXISTANTES DANS LA PROVINCE (Terrains)

| Départements | FOOTBALL | HANDBALL | VOLLEY-BALL | BASKET-BALL |
|---------------------|-----------|-----------|-------------|-------------|
| Wolfe (Oyem) | 8 | 6 | 8 | 7 |
| Nem (Bitam) | 3 | 1 | 1 | 2 |
| Haut-Ntem (Minvoul) | 2 | 0 | 2 | 1 |
| Okano (Mitzi) | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Haut- Como | / | / | / | / |
| TOTAL | 15 | 09 | 13 | 12 |

DEVELOPPMENT DU VOLLEY-BALL DANS LA PROVINCE DU WOLEU- NTEM : A naly ses et perspectives (cas des élèves de la commune d'Oyem) par

Louis Joseph EKOME

Au regard du tableau, nous constatons que les terrains de volley-ball occupent la 2^e place après le football. Cela prouve à suffisance que cette activité sportive ne demande qu'à être revaloriser afin qu'elle soit connue du grand public. Dans la commune, et au niveau des établissements, le sport ne fait pas parti des priorités pour les responsables d'établissements. Il est abandonné à lui-même. Nous saluons cependant le courage des enseignants d'éducation physique et sportive qui se battent au niveau de ces établissements pour donner à la pratique du sport ces lettres de noblesse. Cette situation ne peut en aucun cas rehausser le niveau et la popularité du volley-ball.

C/ TABLEAU DES ETABLISSEMENTS DE LA COMMUNE D'OYEM DISPOSANT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

| | FOOTBALL | HAND-BALL | VOLLEY-BALL | BASKET-BALL |
|-----------------|-----------|-----------|-------------|-------------|
| Les sœurs cath. | 1 | 1 | 2 | 2 |
| LRNB | 1 | 2 | 2 | 2 |
| LPIBO | 1 | 1 | 1 | 1 |
| CES P.O | 0 | 0 | 0 | 0 |
| C. ONDO ET FILS | 1 | 1 | 1 | 1 |
| CES ANGONE | 1 | 1 | 1 | 1 |
| CES NFOUL | 1 | 0 | 1 | 0 |
| TOTAL | 06 | 06 | 08 | 07 |

REPARTITION DES ENSEIGNANTS PAR ETABLISSEMENT

| Etablissements | Noms et Prénoms | Sexe | Grade | Ancienneté | Nationalité |
|-----------------------------|-------------------|------|--------|------------|-------------|
| LERNB | Ngou Hyacinthe | M | PA | 14ans | Gabonaise |
| | Ndong Aubame | M | Maitre | 3ans | -/- |
| | Nang Ekouaghe | M | PA | 2ans | -/- |
| | Ognane Nguema | M | PA | 2ans | -/- |
| | Angue Blanche | F | PA | 3ans | -/- |
| | Nguema Nze | M | Maitre | 2ans | -/- |
| | Obame Eneme | M | Maitre | 6ans | -/- |
| | Mezui Allogho | M | maitre | 1an | -/- |
| Collège Catholique D'Angone | Ndong Ebale | M | PA | 19ans | Gabonaise |
| | Obame Nguema | M | PA | 6ans | -/- |
| | Matsanga Paulette | F | PA | 2ans | -/- |
| | Edzang Raphael | M | Maitre | 1an | -/- |
| LPIBO | Noedine Bakary | M | PC | 5ans | Tchadienne |
| | Medzegue Bekui | M | Maitre | 14ans | Gabonaise |
| COF | Mboulou Steve | M | PA | 14ans | Gabonaise |
| | Bouzanga Paul | M | Maitre | 3ans | -/- |
| CES Public E.E | Mengue Martin | M | Maitre | 5ans | -/- |
| | Owono Thimoté | M | Maitre | 5ans | Gabonaise |
| | Akono J. René | | Maitre | 14ans | -/- |

CHAPITRE V :

Analyses et commentaires des résultats

DEVELOPPMENT DU VOLLEY-BALL DANS LA PROVINCE DU WOLEU-NTEM : Analyses et perspectives (cas des élèves de la commune d'Oyem) par

Louis Joseph EKOME

Questionnaire adressé

Aux élèves du lycée Richard NGUEMA BEKALE

QUESTION : *Connaissez-vous le Volley-ball ?*

Evaluer le nombre de jeunes qui connaissent cette discipline.

| Réponses | Effectifs | pourcentage |
|--------------|------------|-------------|
| Oui | 182 | 95,28% |
| Non | 09 | 4,71% |
| Total | 191 | 100% |

ANALYSES ET COMMENTAIRES

Au vu des résultats cités dessus, nous remarquons que 95,28% d'élèves affirment connaître le volley-ball, contre 4,71%

Nous notons que ce sport est mieux connu au secondaire notamment au lycée Richard NGUEMA BEKALE, qui est doté d'un plateau sportif multidisciplinaire.

QUESTION : *Où l'avez-vous découvert ?*

Par cette question, nous aimerions recueillir des informations concernant le démarrage effectif de la pratique du volley-ball par les élèves ayant répondu de façon affirmative à la question n°1. S'il était précoce ou tardive.

| Réponses | Effectifs | pourcentage |
|---------------|------------|-------------|
| Au primaire | 21 | 10,99% |
| Au secondaire | 129 | 67,53% |
| Au quartier | 41 | 21,46% |
| Totale | 191 | 100% |

ANALYSES ET COMMENTAIRES

Au regard des chiffres énumérés ci-dessus, nous constatons que 10,99% des élèves ont découvert le volley-ball au primaire, contre 67,53% au secondaire et 21,46% dans les quartiers.

Il ressort de cette analyse que la majorité des élèves l'ont découvert au secondaire. Ce qui nous paraît trop tardif. La faible proportion de ceux qui l'ont découvert dans les quartiers nous permet de croire que c'est dû au manque de terrains dans leur environnement.

QUESTION : A quelle occasion ?

L'objectif est d'évaluer le nombre d'élèves l'ayant découvert d'eux-mêmes, au cours d'EPS ou par intermédiaire.

| Réponses | Effectifs | Pourcentage |
|--------------|------------|-------------|
| Cours d'EPS | 183 | 95,81% |
| Quartier | 08 | 4,18% |
| Total | 191 | 100% |

ANALYSES ET COMMENTAIRES

Les chiffres nous montrent que la majorité des élèves ont découvert le volley-ball lors d'un cours d'EPS soit 95,81% et que seulement 4,18% l'ont connu dans leur quartier.

Avec une aussi importante proportion d'élèves ayant pratiqué le volley-ball au cours d'EPS, le nombre de pratiquants auraient dû être plus élevés, mais hélas ! Car, ce n'est guère le cas.

QUESTION : Avez-vous déjà assisté à un match de volley-ball ?

A travers cette question, nous souhaitons évaluer la connaissance de ces élèves en matière de volley-ball car, nous avons pensé que la méconnaissance actuelle de cette discipline est aussi due au fait que beaucoup d'entre eux n'aient jamais assisté à une rencontre digne de ce nom.

| Réponses | Effectifs | Pourcentage |
|--------------|------------|-------------|
| Oui | 68 | 35,60% |
| Non | 123 | 64,39% |
| Total | 191 | 100% |

ANALYSES ET COMMENTAIRES

Nous remarquons par rapport au tableau ci-dessus présenté que la proportion d'élèves ayant effectivement assisté aux matchs de volley-ball est de l'ordre de 35,60%. Le volley-ball est très mal connu dans l'arrière pays. Il faut de ce fait diversifier les rencontres afin d'inciter les élèves à assister régulièrement aux compétitions.

QUESTION : *Dans votre quartier, y a t-il un terrain de volley-ball ?*

Cette interrogation vise à mettre en relief l'absence de terrain de volley-ball dans différents quartiers d'Oyem.

| Réponses | Effectifs | Pourcentage |
|--------------|------------|-------------|
| Oui | 27 | 14,13% |
| Non | 164 | 85,86% |
| Total | 191 | 100% |

ANALYSES ET COMMENTAIRES

Nous pouvons sans le risque de se tromper que le manque de terrains dans les quartiers est effectif puisqu'il n'y a que 14,13% d'élèves interrogés qui reconnaissent en avoir au moins un (1) dans leur quartier, ceci contre 85,86% affirmant le contraire. Comment promouvoir une discipline avec de telle carence ?

QUESTION : *Les terrains de jeux suivants sont-ils dans votre quartier ?*

Nous voulons dans ce cadre faire le lien entre la popularité de certaines disciplines et l'existence de leurs terrains de jeux dans le quartier.

| Réponses | Effectifs | Pourcentage |
|--------------|------------|-------------|
| Basket-Ball | 32 | 16,75% |
| Foot-Ball | 142 | 74,34% |
| Hand-Ball | 17 | 8,90% |
| Total | 191 | 100% |

ANALYSES ET COMMENTAIRES

Sur la totalité des réponses recueillies, 74,34 % d'entre elles indiquent avoir un terrain de football

Le basket-ball vient au second plan avec 16,75% et enfin le hand-ball avec 8,90%. Ces résultats démontrent bien pourquoi le football et le basket-ball sont beaucoup plus pratiqués dans les quartiers d'Oyem.

QUESTION : *Souhaiteriez-vous pratiquer un peu plus le volley-ball ?*

Notre désir est d'avoir une idée du nombre éventuel des personnes qui, placées dans des meilleurs conditions, sont prêtes à pratiquer ce sport.

| Réponses | Effectifs | Pourcentage |
|--------------|------------|-------------|
| Oui | 178 | 93,19% |
| Non | 19 | 9,94% |
| Total | 191 | 100% |

ANALYSES ET COMMENTAIRES

Cent soixante dix huit sur dix neuf. Soit un pourcentage de 93,19% ont clairement affirmés être prêt à pratiquer l'activité si les conditions le leurs permettent.

Ce constat est très encourageant, puisqu'il démontre qu'il existe effectivement un bon nombre de candidats intéressés par cette discipline.

QUESTION : *Qui d'entre vous joue au moins dans une équipe de Volley-ball ?*

Nous voulons par cette question être fixés sur le nombre éventuel de jeunes qui évoluaient dans une équipe de volley-ball.

| Réponses | Effectifs | Pourcentage |
|--------------|------------|-------------|
| Oui | 16 | 8,37% |
| Non | 175 | 91,62% |
| Total | 191 | 100% |

ANALYSES ET COMMENTAIRES

Nous pouvons noter que 8,37% seulement des élèves affirment pratiquer du volley-ball pour une équipe, ceci contre 91,62% qui affirment le contraire. Voilà qui nous renseigne bien sur le nombre insuffisant de volleyeurs à Oyem. Il convient donc de travailler assez sérieusement sur la question.

Questionnaire adressé Aux enseignants d'EPS

QUESTION : *Depuis combien d'année êtes-vous enseignant d'EPS ?*

Nous voulons ici avoir une idée de l'expérience professionnelle de ces enseignants.

| Age | Effectif | Pourcentage |
|---------------|-----------|-------------|
| 1 à 4ans | 9 | 47,36% |
| 5 à 6ans | 5 | 26,31% |
| 7 ans et plus | 5 | 26,31% |
| Total | 19 | 100% |

L'observation de ces chiffres montre que 47,36% de ces enseignants ont une expérience de un (1) à quatre (4) ans ; et que 26,31% ont une expérience de cinq (5) à six (6) ans. 26,31% des enseignants ont sept (7) ans et plus.

Au regard de ces résultats, on ne peut pas dire qu'on ait affaire à de vieux enseignants rompus à leur tâches. Ce sont plutôt des jeunes qui, avec leur petite expérience conviendraient très bien pour initier des jeunes dans des disciplines sportives.

QUESTION : *Disposez-vous d'un terrain de volley-ball dans votre établissement ?*

Nous voulons démontrer à travers cette question les carences au niveau des infrastructures sportives que connaissent les établissements de l'intérieur du pays.

- 80% des enseignants disent avoir des terrains de volley-ball praticable ;
- 10% avouent en disposer mais qui ne sont pas praticable ;
- 10% affirment ne rien disposer.

QUESTION : *Entrenez-vous des jeunes ou une équipe de volley-ball ?*

Cette question vise à avoir une idée des éventuelles difficultés auxquelles ces enseignants auraient été confrontés.

| Réponse | Effectif | Pourcentage |
|--------------|-----------|-------------|
| Oui | 16 | 84,21% |
| Non | 03 | 15,78% |
| Total | 19 | 100% |

84,21% des enseignants interrogés affirment s'être occupés de l'initiation de ces jeunes depuis qu'ils sont sortis de l'école et 15,78% seulement disent le contraire.

Notons que cette minorité a donné comme raison, le manque de terrain au sein de leur établissement.

Nous avons pu noter que parmi les enseignants ayant répondu « oui », les entraînements se limitent rien qu'au niveau des cours d'EPS et des associations sportives respectivement dans leurs établissements.

Il ressort ici qu'aucun d'entre eux ne fait allusion à un quelconque terrain municipal, ce qui est dommage.

QUESTION : *Quel apport souhaiteriez-vous de la part des autorités sportives ?*

Bon nombres n'ont parlé que de la mise en place des aires de jeu dans les quartiers et les arrondissements de la commune, afin que les jeunes puissent pratiquer le sport de leur choix. Ensuite, que cet apport se situe au niveau de l'aide en matériel. Leur souhait s'est manifesté par un pourcentage de plus de 90%.

QUESTION : *Comment trouvez-vous la période actuelle que traverse le volley-ball à Oyem ?*

80% des enseignants trouvent que la période actuelle ne favorise pas la pratique de l'activité

10% juge qu'elle est moins bonne

10% n'ont aucune idée sur la question

Voilà qui nous renseigne sur l'état des lieux actuel, car ces résultats prouvent bien que le volley-ball ne va pas pour le mieux à Oyem.

QUESTION: *Comment percevez-vous la politique gouvernementale actuelle en matière de volley-ball ?*

Nous avons tenu à poser cette question pour confronter ou non notre position sur l'idée que nous avons de l'action du gouvernement à l'égard du volley-ball

| Réponse | Effectif | Pourcentage |
|---------------|-----------|-------------|
| Suffisante | 3 | 15,78% |
| Insuffisante | 9 | 47,36% |
| Insignifiante | 7 | 36,84% |
| Total | 19 | 100% |

Les chiffres ci-dessus parlent d'eux-mêmes.

En effet, nous constatons sans grande surprise qu'une infime partie de personnes juge la politique gouvernementale en matière de volley-ball suffisante.

47,36% des enseignants interrogés la jugent insuffisante alors que 36,84% de ces personnes jugent à juste titre qu'elle est insignifiante. On ne sait même pas comment la matérialiser sur le terrain.

QUESTIONS OUVERTES :

- a) *Etes-vous d'avis que le volley-ball gabonais connaît une baisse ?*
- b) *Quelles sont les causes ?*
- c) *Quelles sont vos suggestions ?*

La majorité des enseignants ont répondu par l'affirmative à la première question ; En ce qui concerne la seconde question, chacun s'est prononcé : d'aucun fustigeaient le

manque de sérieux des acteurs eux-mêmes, mais surtout des dirigeants. Ils ont dénoncé la passivité, se sont appesantis sur le manque de responsabilité, sans oublier l'improvisation permanente des uns et des autres. Ils ont terminé par les « détournements » des moyens alloués à la vulgarisation du volley-ball en faveur d'autres disciplines, l'impunité des certains dirigeants face à des malversations financières.

Au niveau des suggestions, ils ont souhaité :

- L'organisation et la multiplication des compétitions ;
- Réserver une place au volley-ball dans le programme des enseignements du primaire ;
- Création d'aires de jeux dans des quartiers, arrondissements ;
- Réhabilitation des quelques aires de jeux qui sont dans des établissements ;
- Mettre à la disposition des établissements qui sont à la base de détections des jeunes talents, les moyens tant financiers que didactiques ;
- Organisation régulière des stages pour les encadreurs et arbitres.

SYNTHESE

Nous tenons à mentionner que ce questionnaire réservé aux enseignants nous a vraiment édifiés sur certains points d'ombre que nous avons.

Il nous a également permis de noter que :

- La majorité des enseignants de la commune d'Oyem étaient assez jeune ;
- Ces derniers, par leur petite expérience (entre 1 et 7 ans) étaient encore enthousiastes à l'idée d'initier leurs petits frères et sœurs à la pratique du volley-ball ;
- La majorité des établissements disposent des terrains de volley-ball mais vieillissants, qui demandent une réhabilitation ;
- 16% des enseignants disent avoir déjà eu à entraîner une équipe de volley-ball, mais que ces entraînements se limitaient qu'au niveau scolaire ;

- Bon nombres d'entre eux étaient prêts à entraîner les jeunes bénévolement et qu'un championnat inter-établissement relancerait le volley-ball au niveau de la commune ;
- Ils souhaitent avec fermeté que la commune, la ligue et la Direction provincial leur procurent des infrastructures, du matériel et des équipements ;
- 90% pensent comme nous que la proximité d'un terrain de volley-ball pourrait influencer les jeunes à la pratique de la discipline ;
- Enfin, la majorité des enseignants pensent que le volley-ball gabonais est en baisse, que les causes sont multiples. Entre autre : manque de sérieux, magouilles, manque de responsabilité, improvisation, détournement de subventions, impunité ;
- Ils nous ont fait pleins de suggestions qui sont contenus dans la dernière question.

SUGGESTIONS :

SUGGESTIONS :

Nous avons, au cours de ce long travail de recherche, fait le tour d'horizon de tous les éléments qui gravitent autour du volley-ball, tant sur le plan de la pratique de la discipline par les élèves de la commune d'Oyem, que sur la gestion de cette activité sportive par les acteurs commis à cet effet.

Il est nécessaire pour nous de proposer nos modestes suggestions, quant aux voies et moyens pour faire du volley-ball un sport accessible à tous et qu'il soit au niveau de la commune d'Oyem une discipline de référence.

La commune d'Oyem compte six (6) établissements secondaires publics, quatre (4) établissements privés et seize (16) établissements primaires.

Cela constitue une population dans laquelle nous pouvons trouver les jeunes pour une initiation et une autre population pouvant pratiquer véritablement le volley-ball

Tout développement d'une activité sportive passe par une formation. Cette formation se doit d'être :

En amont, la formation des formateurs, d'entraîneurs et d'éducateurs ;

En aval, la formation des jeunes ;

La formation, au même titre que l'instruction, est l'une des grands instruments qui concoure à l'œuvre de l'éducation ;

Le développement de la pratique du volley-ball dans la commune ne peut se faire que par l'organisation de tournois.

Ces tournois réguliers, entre différents établissements et dans les arrondissements de la commune d'Oyem peuvent inciter au développement du volley-ball.

Le rôle et surtout l'avantage des tournois inter-établissements et inter-quartiers est prépondérant dans la détection des jeunes talents qui peuvent contribuer au développement de la discipline.

Ces tournois permettront également de constituer un noyau qui assurerait aux clubs en émergence, une potentialité considérable de joueurs.

Pour soutenir les quelques actions existantes et encourager les bonnes volontés, nous envisageons l'instauration des journées périodiques de volley-ball qui serviraient de tournois et deviendraient en même temps des véritables fêtes des jeunes.

Qu'est ce qu'un terrain de volley-ball ?¹⁵

Superficie : Le terrain de volley-ball est le plus petit de tous les terrains de jeu réservés aux sports collectifs.

Sur 9m de longueur et 9m de largeur, la hauteur du filet est comprise entre 1,80m et 2,50m, 2cm de flèche à chaque extrémité du filet, 1m de large sur 9,50m de largeur du filet et 10cm de mail.

La circonférence du ballon est de 65-67cm et pèse 260 à 280g

Pour preuve, il ne mesure que 162^{m²}, contre :

- 420^{m²} pour le basket-ball soit deux terrains de volley-ball
- 800^{m²} pour le hand-ball soit quatre fois ce dernier
- 4050 à 10800^{m²} pour le football soit vingt cinq à soixante six fois un terrain de volley-ball.

Voilà qui nous renseigne au moins sur le rapport de grandeur existant entre ces différents terrains.

¹⁵ Le volley-ball : Apprendre et s'exercer en jouant. Gérard Durrwachter, Vigot Edition Paris 1982

Son coût ¹⁶

Nous tenons à donner une idée approximative, surtout guider le choix quant au type de revêtement revenant moins cher.

| DESCRIPTIF | ESTIMATIF |
|---|-------------------|
| Terrassement | 500.000 |
| Couche de fondation | 1.500.000 |
| Scellement bordure béton sur périmètre | 1.000.000 |
| Imprégnation ciment pur | 200.000 |
| Enrobé bitumeux | 3.000.000 |
| Dalle en béton | 7.000.000 |
| Peinture de sol | 2.000.000 |
| Tracé de lignes | 100.000 |
| Matériel d'équipement (poteaux + filet) | 300.000 |
| Total | 15.600.000 |

Nous voilà fixé sur le cout éventuel d'un terrain de volley-ball. Il convient à présent de voir quel rôle les différentes instances doit mener dans ce programme de relance pour la construction et la dotation des infrastructures à la commune d'Oyem.

¹⁶ Descriptif et estimatif d'un terrain de volley-ball fournit par M. PETIT, 1999

CONCLUSION=

CONCLUSION

Nous voilà arrivé au terme de notre étude. Notre constat fait ressortir qu'au Gabon en général et dans la commune d'Oyem en particulier, le volley-ball ne connaît pas un développement meilleur en comparaison avec d'autres disciplines.

Discipline très populaire sous d'autres cieux, pratiqué par des millions de personnes dans le monde, le volley-ball est une discipline de référence pour de nombreux pays.

Dans le notre, il a plutôt tendance à disparaître. D'où notre souci de lui donner une place parmi les disciplines sportives les plus pratiquées, afin qu'il puisse partir sur de nouvelles bases.

Nous, conscient du fait que les problèmes qui minent cette discipline sont de tout ordre, notre préoccupation est de le ramener à un niveau suffisamment représentatif et compétitif tant à Libreville que dans la province du Woleu-Ntem, particulièrement dans la commune d'Oyem.

Pour cela, nous pensons qu'une grande campagne de promotion et de vulgarisation serait nécessaire pour la relance de cette discipline dans la commune.

De nos investigations, et à travers un questionnaire que nous avons élaboré, nous sommes fixés sur le déclin de la pratique de cette discipline par les jeunes dans la province du Woleu-Ntem.

Les résultats de celles-ci dégagent en majorité que le manque de structures fiables ne contribuent pas à l'initiation et à la vulgarisation du volley-ball par les jeunes.

Au niveau de la population civile (les jeunes), il ressort qu'il y en a qui voudrait bien pratiquer le volley-ball, à condition d'être mis dans une situation idéale, accompagnée de toutes les commodités.

Ces commodités et conditions idéale se traduisent entre autre par la construction des terrains de jeu, l'octroi du matériel didactique (filet, ballon...), mise à leur disposition des techniciens et des encadreurs, et surtout l'organisation des tournois, tant au niveau scolaire que civil.

Notre vœu le plus cher est que cette étude soit un document de support pour une étude plus approfondie quand aux politiques de développement sportives dans la commune d'Oyem.

En effet, l'objectif visé est d'interpeler tout un chacun (jeunes pratiquants, enseignants d'EPS, mairie et assemblée départementale, autorité sportive) afin que chacun à son niveau puisse jouer son rôle pour la promotion du volley-ball dans la commune.

Ce que nous préconisons à ce sujet, c'est simplement la mise en place d'une politique de proximité afin de toucher un plus grand nombre de personnes. Elle consisterait à doter de manière progressive, au moins chaque quartier ou chaque arrondissement d'un terrain de volley-ball, accessible à tous. Ceci dans le but de vulgariser au maximum cette discipline qui, à l'orée du 3^{ème} millénaire demeure encore mal connue dans notre pays. Loin de nous limiter aux jeunes même s'ils sont prioritaires ici, c'est toutes les couches de la société de la commune qui doivent être impliquées dans ce programme de relance. Nous précisons que cette politique de proximité pourrait s'étendre à d'autres disciplines qui, comme le volley-ball, connaissent des difficultés, car le football ayant montré ses limites, il conviendrait de donner une chance aux disciplines qui jusqu'ici, sont restées dans l'ombre.

Les bonnes volontés et l'engagement effectif de tout un chacun dans un tel processus ne pourront être que les bienvenus.

BIBLIOGRAPHIE:

DICTIONNAIRES

- Dictionnaire HACHETTE Edition Illustrée 2009
- Dictionnaire de notre temps (Hachette) op. c ite.
- Dictionnaire de l'enseignement en Afrique vol 10, l'éducation physique et sportive
- Robert Collège 1997 Dico Robert Inc. Montréal, Canada
- Petit Larousse illustré 1992 : dictionnaire encyclopédique Belgique 1991

ARTICLES

- Cours de volley-ball de M. PIOLA INJS de Libreville, 1986-1989
- Cours d'administration du sport de M. BOUKINDA Ange Bernard INJS de Libreville
- Décret n°01774/PR/MJS titre 1 art 2
- Décret n° 602/PR/ MJSCA du 05 juin 1961 portant organisation des sports civils au Gabon
- Descriptif et estimatif d'un terrain de V.B fournit par M. PETIT, 1999
- Loi de finance exercice 2011-2012 chapitre : Direction provinciale de la jeunesse et des sports du Woleu-Ntem
- Nouveau statuts de la fédération gabonaise de volley-ball adopté : 2004-2005 par l'assemblée général 2001

REVUES

- Euro volley : Revue officielle de la CEV n°2 (doc)
- F I V B, manuel de l'entraîneur 1, Lausanne 1991

- Revue officielle de la FIVB nouvelle édition n°2 (doc)

MEMOIRES

- BASSENE, Pape Sidy : le service dans le volley-ball masculin Senior, Mémoire maîtrise INSEPS, 2011
- MANVOU MANVOU Ray, la pratique du volley-ball dans la province de l'estuaire INJS, 1995

Ouvrages

- DURWACHTER, Gérard : Le volley-ball : Apprendre et s'exercer en jouant, Paris : VIGOT, 1982
- MUCCHIELLI, Roger : le questionnaire dans l'enquête psychosociale. Paris : éd. ESF, 1985
- Mémorial du Gabon, recueil d'actualité nationale sur la presse de l'imprimerie. Holographia S.A Lausanne 1986
- PIERON Henri : vocabulaire psychologique Paris, Puf, 1987
- PICHOT. P. cité par ALBOU. P. op cité p13